



Déclaration liminaire intersyndicale

Madame la DASEN, M. le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée

Par la présente, les organisations syndicales FSU, FNEC-FP FO, CGT Educ'Action, SGEN-CFDT, UNSA EDUCATION), réunies en GT le 10 avril 2025, souhaitent rappeler leur attachement au fonctionnement actuel de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail de notre département.

En particulier, nous tenons à ce que le protocole de visite tel qu'il est actuellement mis en place perdure.

Ce protocole, issu de nombreux échanges avec l'administration, d'ajustements et d'améliorations constantes depuis plusieurs années, permet une vision globale et complète des conditions de travail, de santé et de sécurité de l'ensemble des personnels de l'établissement visité.

Lors des exercices précédents, ce protocole a été adapté suivant le protocole académique, les retours de terrain et les consignes de la Secrétaire Générale précédente.

Nous ne sommes pas opposés à son évolution à condition qu'elle ne limite pas les actions de la formation spécialisée du CSA départemental.

Selon l'article R-253-41 du Code de la Fonction Publique, une délibération adoptée à la majorité des membres fixe l'objet des visites. Nous estimons que « l'objet des visites » est bien *l'étude des conditions de travail, de santé et de sécurité de l'ensemble des personnels d'un établissement.*

Nous vous remercions pour votre écoute et vous assurons de notre engagement dans l'amélioration en matière de santé, sécurité et conditions de travail des personnels des hautes Pyrénées.